

# FICHE TECHNIQUE AUDIOVISUEL

Dernière date de mise à jour 16 novembre 2017

<b>AUDIOVISUEL</b>	
<b>Pilgrim Express</b>	
<b>Genre</b>	Documentaire, philosophe, religion
<b>Résumé</b>	Le chemin de Compostelle est devenu une route mythique pour de nombreuses personnes à la recherche de spiritualité mais également désireux de se retrouver sur un parcours de plus de 2 000 km... Depuis presque un siècle, historiens et archéologues ont conjugué leurs recherches pour aboutir à une conclusion : "S'il y a bien un tombeau attesté, si une translation d'un corps dans une barque de pierre échouée sur le sol galicien trouve une explication, tout porte à croire qu'il y ait eu christianisation (c'est-à-dire récupération à des fins politiques et religieuses) d'un culte antérieur, païen ou hérétique, que l'Eglise ne savait effacer autrement." C'est ainsi que Jean-Michel Jorda nous propose de découvrir le chemin d'une manière originale, en allant à la découverte, non seulement des sites chrétiens, mais en parcourant également quelques itinéraires de pèlerinage hérétique ou païens... Le chemin de Compostelle débute devant sa maison... et chacun construit son chemin.
<b>Production</b>	
<b>Réalisateur</b>	Jean Michel JORDA
<b>Public ciblé</b>	Tous
<b>Date de création</b>	2012
<b>Pays</b>	France
<b>Langue</b>	Français
<b>Support</b>	16/9, couleur
<b>Durée</b>	52 min
<b>Location du support</b>	<a href="http://www.adavprojections.com/">http://www.adavprojections.com/</a>
<b>Contact</b>	Adav Europe 41 rue des Envierges 75020 Paris <a href="mailto:distribution@adaveurope.com">distribution@adaveurope.com</a>
<b>Coût de location</b>	120€ + TVA (5,5%) + frais techniques sous réserve de validation du cadre de projection

<b>Lieux de projection</b>	<p>Préciser s'il 'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une séance en salle de cinéma ou d'une séance en plein air</li> <li>- d'une salle de spectacle, médiathèque, théâtre, festival...</li> </ul> <p>Le lieu doit être validé par l'ADAV</p>
<b>Droits de diffusion</b>	<p>Les droits susceptibles d'être dus au titre des projections publiques auprès des sociétés d'auteurs (SACEM...) seront acquittés directement par l'organisme diffuseur.</p>
<b>Conditions de projection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les projections devront obligatoirement être intégrées dans le cadre de manifestations à caractère thématique, culturel ou éducatif.</li> <li>· Toute forme d'exploitation commerciale de la part de l'emprunteur est exclue.</li> </ul>
<b>Pistes d'animation</b>	<p>Conférence, débat, table ronde autour du film : pèlerinage, les expériences, l'histoire, la marche, les motivations, ...</p>
<b>Autre procédure</b>	<p>Votre exploitant de salle de cinéma s'adresse à un distributeur pour programmer le film pour des séances de projection commerciales.</p>